



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**Désignation Marché de Contrôle Technique et de Coordination de
Sécurité et de Protection de la Santé, pour l'aménagement de la
place de la Brèche**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoint :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les études de maîtrise d'œuvre de la place de la Brèche et du stade sportif et événementiel ont été engagées et il appartient au maître d'ouvrage, pour ces deux projets, de déterminer la nature et l'étendue de la mission de contrôle technique la mieux adaptée à la satisfaction de ses besoins spécifiques.

D'autre part, la loi du 31 décembre 1993 dispose que, dès lors qu'un chantier fait intervenir au moins deux entreprises ou travailleurs indépendants, le maître d'ouvrage est tenu de désigner un coordinateur.

Les marchés d'études relatifs au contrôle technique et de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé pour l'aménagement de la place de la Brèche et du stade sportif et événementiel, ont fait l'objet d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert et la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 7 juin 2005 a procédé à la désignation des attributaires pour les lots 1 et 3.

Lots n°	1	3
Désignation	Contrôle technique de la construction - Place de la Brèche	Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé – Place de la Brèche
Attributaire	SOCOTEC	P.G.C. btp S.A.R.L
Tranches conditionnelles	5 980 € TTC <i>5 000 € HT</i>	6 546.90 € TTC <i>5 474 € HT</i>
Tranches fermes	203 320 € TTC <i>170 000 € HT</i>	83 541.80 € TTC <i>69 851 € HT</i>
Montant global et forfaitaire	209 300 € TTC <i>175 000 € HT</i>	90 088,70 € TTC <i>75 325 € HT</i>
Visite supplémentaire	400.66 € TTC <i>335 € HT</i>	-

Suite à une demande de renseignements complémentaires par la Commission d'Appels d'Offres, les lots 2 et 4 seront attribués ultérieurement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés :

- pour le lot 1 avec l'entreprise SOCOTEC, pour un montant de 209 300 € TTC
- pour le lot 3 avec l'entreprise P.G.C. btp S.A.R.L., pour un montant de 90 088,70 € TTC

- imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 83003001 /2031 /8241.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)